



résiliation de bail, pour un non meublé

Par **evaevabien**, le **18/10/2011** à **12:59**

Bonjour, je suis locataire, je dois déménager mon appartement (non meublé) pour des raisons financières, le propriétaire (privé) veut me faire payer les 3 mois de préavis y a t'il un recours?

j'ai pris cet appartement sous le statuts social étudiant, depuis j'ai fais des mission intérim dans un autre département, je vis chez mon ami dans ce même département et je suis désormais inscrit à l'anpe en tant que demandeur d'emploi.

Puis je diminué ce préavis , si oui comment dois je faire?

répondez moi, c'est très important, merci par avance